

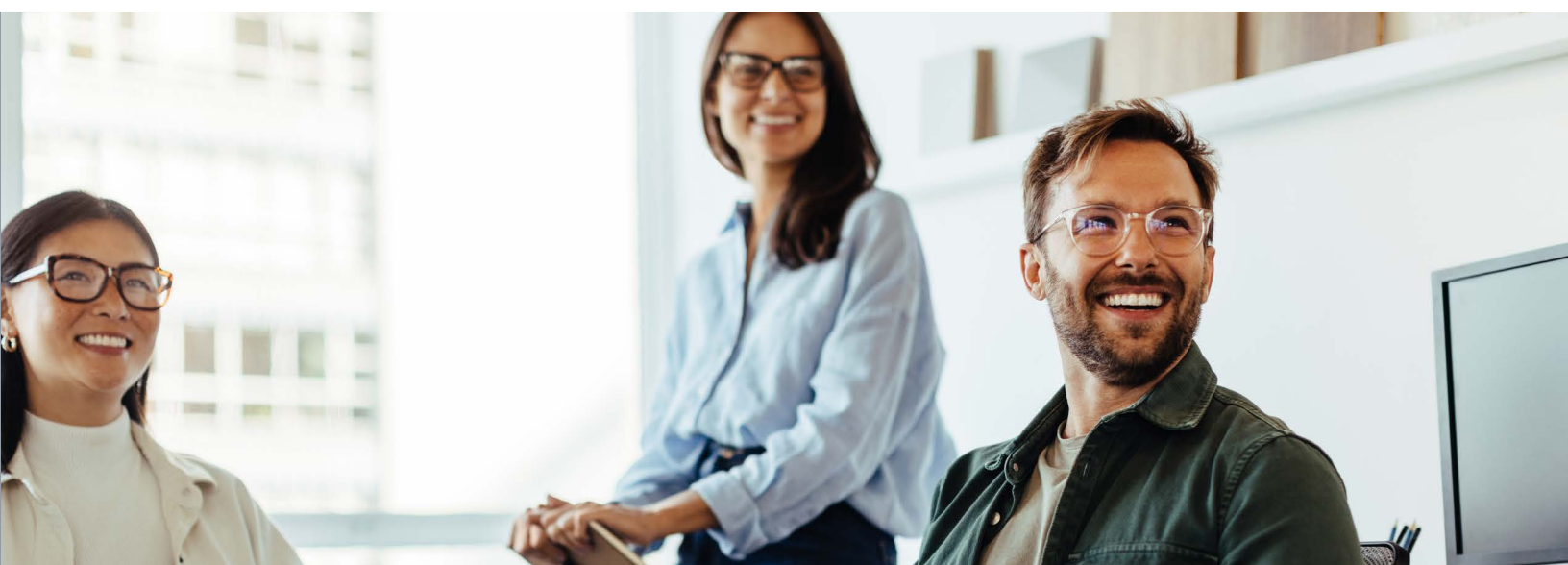


APER

AU SOUTIEN DES CADRES

INFO-CADRE

MARS - AVRIL 2024 ————— 50 ANS



SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	2
MOT DU PRÉSIDENT	3
MOT DE LA PERMANENCE	4
LES FORMATIONS-MIDI DU PRINTEMPS	5
LE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE	6
PÔLE SANTÉ – HEC	7

Une association de proximité, là pour vous tout au long de votre carrière et surtout pendant la création de Santé Québec.

Présente, pertinente et efficace, l'APER est fière de représenter le personnel d'encadrement du réseau de la santé et des services sociaux du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Vous n'êtes pas encore membre
[Cliquez ici pour le devenir.](#)



ÉDITORIAL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

GROS CHANGEMENTS À L'APER

PATRICK ECCLES

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Depuis mon entrée en fonction en mai 2023, l'APER a vécu de gros changements. Tout d'abord, il y a eu l'ajout d'un service extrêmement populaire auprès de nos membres qui est le coaching personnalisé. Jusqu'à présent, plus de 40 cadres ont pu bénéficier de ce service pour un total de plus de 150 heures de coaching personnalisé.

LES SUJETS DISCUTÉS SONT ASSEZ DIVERSIFIÉS :

- Comment faire de bonnes analyses budgétaires en utilisant les indicateurs de performance
- Comment faire l'analyse du cahier de postes
- Comment bien préparer un CV ou une lettre d'intention
- Comment bien se préparer pour une entrevue
- Comment bien se préparer pour des rencontres difficiles...

En outre, comme vous l'avez sûrement remarqué, l'automne dernier, nous avons déployé nos différentes pages sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook et Instagram). Il est clair que notre page LinkedIn plus particulièrement, est très populaire, et nous permet de mieux nous faire connaître par l'ensemble des cadres de notre réseau.

De plus, en janvier, j'ai été nommé Directeur général de l'APER tout en conservant mes responsabilités de conseiller aux relations du travail et développement organisationnel.

Je profite de l'occasion afin de remercier Me Anne-Marie Chiquette qui représenté l'APER à titre de directrice générale en intérim. Soyez sans crainte, Anne-Marie ne nous quitte pas, elle retourne à ses responsabilités d'avocate de l'APER ! Je veux vous assurer que j'ai à cœur de vous représenter le mieux possible auprès des diverses instances afin que les intérêts des cadres du réseau de la santé et des services sociaux soient mieux reconnus. Je suis un des vôtres!

En début d'année, nous avons demandé à l'ensemble des organisations de nous transmettre les nouvelles nominations de cadres dans leur organisation afin que l'on puisse les féliciter et leur parler de nos services. Certaines organisations ont déjà répondu positivement à notre demande; pour les autres, nous les talonnons.

Nous rencontrons les DRH, un à un, afin de leur parler de nos services, dont le service de coaching et leur expliquer comment l'APER pourrait outiller davantage les cadres de l'organisation et ce, sans frais pour celle-ci. Les DRH rencontrés jusqu'à présent apprécient beaucoup cette offre de service qui peut engendrer une belle collaboration avec les employeurs.

Finalement, l'APER vient d'atteindre un nombre record de membres et ça, c'est grâce à vous qui parlez positivement de nous au quotidien et qui partagez nos posts sur les réseaux sociaux. Nos membres sont nos meilleurs ambassadeurs!

Le nombre grandissant de membres nous permet de développer des nouveaux services et partenariat pour vous.

Merci d'être fidèle à l'APER et surtout, n'oubliez pas, peu importe dans quelle organisation vous travaillez, l'APER peut vous représenter. **Vous avez toujours un choix même si on vous dit le contraire.** Par conséquent, pratiquez librement votre droit associatif et choisissez de rester membre de l'APER!



CHRISTIAN SAMOISSETTE

Président

LE MOT DU PRÉSIDENT

SANTÉ QUÉBEC : UN SAUT DANS L'INCONNU...

D'ici quelques mois, nous serons tous transférés à une nouvelle entité « distincte » du MSSS : Santé Québec. On ne sait toujours pas précisément comment s'articulera la mise en place, ni ce qu'il adviendra de divers dossiers et problématiques que nous vivons quotidiennement dans notre pratique de gestion. Bref, rien pour diminuer une certaine anxiété face à l'avenir, on ne peut qu'espérer pour le mieux...

Rien non plus pour nous rassurer, d'autant plus que le gouvernement a annoncé un budget « largement déficitaire » récemment...un record de tous les temps!

Si l'on se fie aux expériences passées, déficit égale souvent suppression de postes, bouleversements des milieux de travail, tensions avec les employés et autres aspects potentiellement stressants.

D'où l'importance d'assurer ses arrières! Loin de moi l'idée de prêcher à des convertis, vous êtes déjà membre d'une association qui vous supportera en cas de coup dur. Mais qu'en est-il de vos collègues qui ne sont membres d'aucunes associations? Sont-ils conscients que pour un coût minime, ils peuvent profiter de services personnalisés, de coaching professionnel, de support pour planification de retraite, de même que des services juridiques, incluant l'assistance d'une avocate, et ce sans frais additionnels? Quant on pense qu'un avocat, sans expérience, coûte au bas mot plus de \$200 de l'heure, une cause « simple » incluant la préparation et la plaidoirie, peut occasionner plusieurs milliers de dollars de déboursés pour quelqu'un qui n'est pas membre... Pas mal plus que le montant annuel de la cotisation à l'APER qui est, en plus, entièrement déductible de vos impôts!

Maintenant que les négociations sont terminées, on peut relativement souffler un peu, en attendant les prochaines secousses qui viendront certainement avec la naissance de Santé Québec. Profitons-en pour recharger nos batteries car de nouveaux défis nous attendent. Comme toujours, nous serons en première ligne pour répondre aux besoins d'une population vieillissante qui demandera de plus en plus au réseau socio sanitaire québécois, le tout avec des moyens fort limités...

On tient bon et on avance...Ensemble!



LE MOT DE LA PERMANENCE

À LA PERMANENCE, nous convenons que depuis 2014, les cadres du réseau de la santé et des services ne l'ont vraiment pas eu facile : les déclassifications de Barrette à son arrivée en avril 2014, sa réforme et ses conséquences sur le quotidien des cadres, la pénurie de main-d'œuvre, la gestion d'une pandémie, la gestion d'une grève...et maintenant, une nouvelle réforme et tout ça en l'espace de 10 ans!!

ME ANNE-MARIE CHIQUETTE

Par conséquent, l'APER n'a cessé de contacter toutes les instances gouvernementales (Ministre, MSSS et SCT) afin de voir à l'amélioration des conditions d'exercice, de travail et de rémunération.

Ainsi l'APER a rencontré le directeur à la Direction principale des conditions de travail des cadres et des salariés du MSSS, Monsieur Louis Bourcier, afin de savoir s'il y aura application ou non des augmentations salariales négociées par les syndicats, aux cadres de notre réseau.

Monsieur Bourcier nous a confirmé que la demande du MSSS au secrétariat du Conseil du trésor était de procéder rapidement à l'attribution des augmentations salariales aux cadres, une fois celles des syndiqués, réglées.

NOUS VOUS RAPPELONS LES AUGMENTATIONS SALARIALES PRÉVUES :

- **Au 1er avril 2023 : 6%**
- **Au 1er avril 2024 : 2,8%**
- **Au 1er avril 2025 : 2,6%**
- **Au 1er avril 2026 : 2,5%**
- **Au 1er avril 2027 : 3,5%**

Nous avons une prochaine rencontre avec nos homologues du MSSS au début avril concernant ce sujet, et nous ferons suivre un communiqué suite à cette rencontre.

L'APER a soumis une demande d'ajout d'une couverture dentaire pour les cadres et leur famille au secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Il s'agit d'une demande répétée de plusieurs de nos membres et le SCT nous a informé qu'ils y réfléchiraient, mais chose certaine, le coût global de la couverture serait assumé par les cadres.

En ce qui concerne, le portefeuille du RRPE géré par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), celui-ci a connu un rendement de 6,5 % pour l'année 2023, en ligne avec le portefeuille de référence à 6,5% également. Sur cinq ans, le portefeuille du RRPE a connu un rendement annualisé de 5,8 %, soit 0,6 % de valeur ajoutée. Et sur dix ans, le rendement annualisé demeure bon à 7,1 % ou 4,5 % après inflation (en ligne avec la Politique de placement qui prévoit 4,0 % net d'inflation). L'actif net du RRPE s'établit maintenant à 11,8 G\$.

À suivre aussi dans les prochains mois : un nouveau Règlement de conditions de travail, la nomination du ou de la PDG de Santé Québec et la mise en place de cet organisme.

Soyez assuré que nous ferons toutes les représentations possibles et que nous serons toujours présents tout au long du processus.

LES FORMATIONS-MIDI DU PRINTEMPS

Comme nos formations-midi sont extrêmement populaires, nous réitérons l'exercice ce printemps avec de nouvelles formations, ainsi que des formations déjà présentées pour le bénéfice de ceux et celles qui ne pouvaient être présent initialement.

Voici donc les formations et les dates :

La classification de votre poste et votre salaire : comment le calcul se fait pour mieux comprendre – **17 AVRIL 2024 À MIDI**

La planification financière et votre régime de retraite : mieux le comprendre pour mieux planifier – **30 AVRIL 2024 À MIDI**

Les outils de gestion : la jurisprudence et ce que vous devez savoir – **8 MAI 2024 À MIDI**

Ce que votre succession devrait savoir – **14 MAI 2024 À MIDI**

Gestion de budget démystifiée – **21 MAI 2024 À MIDI**

Le CELIAPP : le démystifier – **29 MAI 2024 À MIDI**

Faire le point avec Santé Québec – **4 JUIN 2024 À MIDI**

Bloquer vos agendas! Nous ferons parvenir une publicité dans les semaines précédentes avec les modalités d'inscription. Vous recevrez aussi le PowerPoint de la formation.

N'oubliez pas aussi que vous bénéficiez d'un service complet et individuel en ce qui concerne votre régime de retraite : rachat, transfert, estimation de rente, planification, préparation des formulaires et lettres pour vous. C'est gratuit! Vous n'avez qu'à demander un rendez-vous pour votre régime de retraite en faisant parvenir votre demande à association@aper.qc.ca.



COMITÉ DU MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE

MICHELLE BOURGET

Depuis le dernier Info-Cadre, il y a eu 6 rencontres du Comité du maintien de l'équité salariale 2016-2021. Il y a eu également quelques brèves rencontres entre associations pour fins de discussions communes.

Au cours de ces rencontres, il a été question des sous-comités d'évaluation, de la démarche d'évaluation et de la formation que recevront les évaluateurs des sous-comités d'évaluation.

LES SOUS-COMITÉS D'ÉVALUATION

Les sous-comités d'évaluation auront comme mandat de procéder à l'analyse des questionnaires et des autres documents pertinents, d'y distinguer les changements qui ont eu lieu au cours de la période visée par le maintien 2016-2021, et de déterminer si ces changements ont entraîné une discrimination systémique.

Il est prévu que les travaux des sous-comités d'évaluation des questionnaires débutent dès le mois d'avril prochain. Les travaux devraient s'étendre sur une période de 6 mois.

Rappelons que les sous-comités d'évaluation sont composés de personnes issues des associations de cadre et des associations de professionnels.

Ces évaluateurs sont, pour la plupart, des retraités du réseau ou des cadres libérés par certaines associations pour la réalisation des travaux.

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Le dernier document présenté sur la démarche d'évaluation a fait l'objet de nombreuses discussions notamment sur le concept d'erreur historique, amené par les associations.

Pour le SCT, le maintien vise à vérifier si les changements au cours de la période du 21 décembre 2016 au 21 décembre 2021 ont engendré de la discrimination systémique. Tout changement antérieur à cette période doit être exclu considérant que les exercices antérieurs sont réputés avoir été réalisés conformément à la Loi.

LA FORMATION DES ÉVALUATEURS

Les évaluateurs recevront une formation et des représentants du Comité du maintien seront présents à cette formation. Elle débutera par une présentation de la Loi sur l'équité salariale et les obligations qui en découlent en regard du maintien de l'équité. Une présentation sur les niveaux de gestion et le volet de gouvernance suivra.

Par la suite la formation sera concentrée sur la présentation des questionnaires d'enquêtes et des documents pertinents tels que les veilles associatives ainsi que sur le système d'évaluation. Il y aura finalement des exercices pratiques qui porteront notamment sur la manière de rechercher l'information et la compréhension de la structure.

PÔLE SANTÉ – HEC

État d'épuisement des cadres du réseau de la santé et des services sociaux

Pendant toute l'année 2023, nous vous avons fait parvenir des communiqués concernant un sondage à compléter afin que le groupe de recherche Pôle Santé des HEC de l'Université de Montréal puisse évaluer votre état de santé et nous donner des outils pour négocier, mais aussi pour vous aider.

Plusieurs cadres ont participé et notre ami des HEC, Francis Maisonneuve, qui a à cœur l'état de votre santé vous demande un 2e effort afin d'être en mesure d'avoir des comparables.

Il s'agit d'un projet de recherche visant à réduire et prévenir l'épuisement professionnel chez les gestionnaires de premier niveau dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Il s'agit de vous et *uniquement de vous*. Prenez 3 minutes pour y participer si vous ne l'avez pas encore fait!

Pour participer à cette recherche, utilisez le lien anonyme suivant:

 [Cliquez ici.](#)

Aidez-les à vous aider en complétant le sondage.



ASSURANCES AUTO, HABITATION ET VÉHICULES DE LOISIRS

Membres de l'APER

Profitez de rabais exclusifs

1 855 441-6015

beneva

Vol d'auto : attention au clonage des clés électroniques!

Cloner votre clé électronique est un jeu d'enfant pour les malfaiteurs. Mais comment protéger votre véhicule contre ce type de vol? Et votre assurance auto couvre-t-elle votre voiture dans cette situation?



- Gardez votre clé électronique loin de la porte d'entrée et des fenêtres de votre résidence.
- Procurez-vous une boîte ou une pochette antivol qui bloque les champs électriques externes. Une boîte de métal enrobée de papier d'aluminium fait aussi l'affaire.
- Utilisez une canne antivol.
- Garez-vous dans un lieu achalandé ou bien éclairé.
- Évitez de laisser des objets précieux à la vue. Cachez-les dans le coffre arrière.
- Serrez le frein d'urgence. Remorquer l'auto sera moins facile pour les voleurs.

Comment les voleurs opèrent-ils?

Munis de logiciels spécialisés et d'appareils mobiles, les voleurs agissent en moins d'une minute. Ils arrivent même à contourner le dispositif antivol intégré.

C'est simple. La clé électronique communique en tout temps avec l'ordinateur du véhicule. À l'aide d'un balayeur d'ondes, à l'extérieur du domicile, les malfaiteurs captent le signal émis par la clé. Ils créent alors une copie de la clé en quelques secondes, déverrouillent la voiture et démarrent.

Dans certains cas, ils entrent par effraction dans l'auto pour brancher un dispositif sur la prise universelle (*on-board diagnostics*). Ils obtiennent ainsi l'accès au code de la clé et la clonent. Les véhicules volés sont ensuite vendus en pièces détachées, revendus, exportés ou utilisés pour accomplir d'autres crimes.

Comment protéger votre voiture?

Chaque année, le BAC publie son palmarès des 10 voitures les plus volées. Les voitures les plus visées (en général de 4 ans ou moins) sont pour la plupart livrées avec une clé intelligente ou un dispositif de démarrage à bouton-poussoir.

Si votre auto est une cible de choix pour les voleurs, équipez-la d'un système de repérage par satellite. Elle deviendra plus facile à retracer en cas de disparition.

Vous pouvez également vous procurer un protecteur OBD (*on-board diagnostics*). C'est un capuchon très solide qui bloque l'accès à la prise OBD.

Il existe aussi d'autres moyens de diminuer le risque de vol d'auto :

- Ne laissez pas votre véhicule sans surveillance avant d'avoir fermé les fenêtres et retiré la clé de contact.
- Faites buriner les pièces importantes (convertisseur catalytique, moteur, roues, feux, pare-brise).

Et les assurances dans tout ça?

Tout dépend de votre police d'assurance. Pour protéger votre véhicule contre le vol, votre contrat doit inclure une protection *Tous risques* ou *Tous risques sauf collision et renversement* (Chapitre B du contrat). Votre conseiller en assurance pourra vous aider à déterminer l'option adaptée à vos besoins.

Que faire si on vole votre voiture?

D'abord, contactez la police locale pour obtenir un rapport de police. Vous devrez présenter le numéro de ce rapport pour effectuer votre réclamation d'assurance. Ensuite, appelez votre assureur et soumettez votre réclamation.

Bref, les voleurs de voitures ont adapté leurs méthodes aux nouvelles technologies. C'est un domaine lucratif. Mieux vaut donc assurer votre auto en conséquence.

beneva

ASSURANCE
AUTO

Les gens
qui protègent
des gens

Les assurances de dommages sont souscrites par Société d'assurance Beneva inc. et distribuées par Beneva inc., agence en assurances de dommages et ses partenaires autorisés. © Beneva inc. 2024 ^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce de Groupe Beneva inc. utilisées sous licence.